

l'objet depuis le ministère Ricard : (C. a. d. depuis mars 1876).

**1° Nominations de Préfets**  
Sous le ministère Ricard  
de Marcère 72  
Jules Simon 25

**2° de secrétaires-général**  
Sous le ministère Ricard  
de Marcère 57  
Jules Simon 40

**3° de sous-préfets**  
Sous le ministère Ricard  
de Marcère 228  
Jules Simon 86

**5° de conseillers de préfecture**  
Sous le ministère Ricard  
de Marcère 83  
Jules Simon 59

Les députés de la gauche attendent, dit-on, des nouvelles décisives du midi.

On annonce que le citoyen Gambetta va faire une tournée d'agitation dans les départements.

Le marché de Paris a été la seule des places financières du continent qui ait ouvert aujourd'hui.

Les achats par les recettes générales se sont chiffrés par 92,000 fr. de rentes 5 0/0 et par 27,000 fr. de 3 0/0.

Le marché a fait preuve d'une très-grande animation et les écarts des primes se sont montrés si tendus qu'il y aurait lieu de supposer que la hausse aurait encore de nombreuses étapes à parcourir, à moins d'incidents imprévus. Cette hausse persistante, depuis l'acte du 16 mai, désappointe vivement républicains et radicaux.

**BULLETIN ECONOMIQUE**

**Régimes industriels au Grand-Hôtel à l'occasion des traités de commerce.**

La réunion qui a eu lieu mercredi, à l'Institut, présidée par M. Ferry, assistant, assisté de M. Claude, sénateur, et de M. Pierre Legendre, député. Un grand nombre de sénateurs et députés et de manufacturiers assistaient à la séance, dont voici le compendium sommaire :

M. Ferry : Je regrette, Messieurs, d'avoir fait appel à votre concours, au moment où votre attention peut être absorbée par des événements politiques. (Parlez ! parlez !)

Nous traversons une crise grave. La Chambre des députés a entre ses mains le sort de l'industrie, qui périsse, si la commission qui va être nommée à des idées préconçues dans le sens de l'abaissement des tarifs. Tout ce que nous demandons aux députés, c'est de choisir des commissaires qui n'aient pas d'idées arrêtées dans la question, et qui ne nous condamnent pas à l'échec d'avance. Nous nous attendrions, (très-bien ! très bien !)

On avait dit, il y a en 1860 ; aller plus loin, aujourd'hui, serait nous vouer à une ruine certaine.

Nous n'avons rien à cacher. Nous ne craignons pas la lumière, pas plus que nous ne l'avons fait lors de l'enquête de 1870, qui avait démontré que nous ne pouvions pas lutter avantageusement contre la concurrence étrangère depuis 1870, nos charges de taxes accrus ; nous participons à des impôts nouveaux, qui s'élèvent à plus de 750,000,000. Comment voulez-vous qu'avec ces charges nouvelles nous réussissions à faire, en 1877, ce que nous ne pouvions pas réaliser en 1870 ?

Nous sommes en face des négociateurs anglais, qui ont un industriel parmi eux. Ils recherchent l'intérêt de leur pays. C'est naturel. N'oubliez pas les intérêts de notre pays industriel et agricole. Les négociateurs français, c'est regrettable, car il aurait pu faire connaître exactement la situation.

L'Angleterre n'a pas toujours été libre-échangiste. Elle a été protectionniste. Elle a protégé la production qu'elle a créée son industrie. Non-seulement elle a eu recours à la protection, mais elle a établi des primes à la sortie. Elle a même défendu l'exportation de ses machines à vapeur, ainsi que le sucre. Puis, quand elle a été en mesure d'écraser tous ses concurrents, Robert Peel a fait le libre-échange.

Les Etats-Unis, eux aussi, devinrent libre-échangistes ; mais, depuis la guerre de sécession, ils ont prohibé les importations de leurs machines à vapeur, ainsi que le sucre, et ils ont imposé des taxes de 2 millions à 1 million ; deux fois plus que la France n'en pose à l'Amérique, une seule usine fabrique 4 à 5 locomotives par an. Bientôt les Etats-Unis feront concurrence à l'Angleterre, et cette concurrence existe déjà.

L'Angleterre perd ses débouchés. L'Italie augmente ses droits. L'Espagne protège ses filés trois ou quatre fois plus que nous ne protégeons les nôtres. La Russie exempte d'impôts, pendant cinq et sept ans, ceux qui créent des manufactures. Le Brésil devient un pays producteur, et l'Inde, qui est protégée par des droits contre la métropole, exporte en Chine et au Japon.

Pendant ainsi ses débouchés, l'Angleterre cherche à en créer de nouveaux chez nous. Elle n'a su s'en écarter avec son immense production. Nous livrons à l'Angleterre ? Je ne saurais l'admettre, et j'espère que la commission de la Chambre des Députés voudra se procéder à une enquête sérieuse, dans laquelle nous serons entendus.

La filature du lin n'est pas dans une meilleure situation. Notre matériel est exposé elle aussi, à être sacrifié, ainsi que le charbonnage. On dit que nous fabriquerions dans de meilleures conditions si les droits de 1 à 2 sur la houille étaient supprimés. Ce n'est pas cette suppression que nous réclamons, mais bien le rachat des canaux, sur lesquels on perçoit encore des droits de fr. 3 entre Charlevoix et nos centres de consommation.

M. CLAUDE (des Vosges) : Je prends la parole au nom des industriels de la région de l'Est. En Alsace, on a dû renoncer à la filature de numéros fins et transformer l'outilage. Aujourd'hui, on ne file plus que de gros numéros, et une crise sévit chez nos malheureux compatriotes. Même avec les droits actuels, nous avons une crise dans les Vosges. On vient nous dire qu'une réduction des droits de 20 0/0 serait bien peu considérable ; mais, si ce que la réduction ne doit pas nous porter préjudice — tant qu'il est en question de comment profiterait-elle aux Anglais ? (Assentiment.)

C'est avec le plus profond regret que j'ai vu les bureaux des groupes de la Chambre des députés composer une commission de commissaires absolument hostiles à l'industrie française. Ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. La commission, comme vous le savez, doit à l'heure M. Ferry, doit être composée d'hommes sans parti pris et disposés à procéder à une véritable enquête. Craignez, du reste, que la question, si elle est résolue contre nous systématiquement, ne devienne une question politique. Le gouvernement n'aurait qu'à le regretter, et à déclarer au nom des industriels de l'Est. (Très-bien ! très-bien !)

M. VILLAIN (de la Seine) : Je crois avec M. Ferry et Claude que la commission des tarifs devra procéder à une enquête. J'espère que ce sera le sentiment général de la Chambre des députés et qu'elle nommera des commissaires disposés à s'engager dans cette voie. C'est le sentiment général de la Chambre. (Assentiment.)

M. H. PETIT (Seine inférieure) : Je regrette que vos voix plus autorisées que la mienne ne soient pas ici, la défense des intérêts de la Normandie. Je vous rappellerai brièvement que nous sommes un peu dans la même situation qu'à l'époque du traité de 1785, conclu avec l'Angleterre par le roi Louis XVI, qui ruina notre industrie du lin, de la laine, du coton, et cette belle industrie de la filature de Rouen, qui disparut à son tour ne plus reparaitre, et dont les collectionneurs se disputent aujourd'hui, les magnifiques produits. Ce traité ayant été déclaré, qui fut par nos industries, ont pu renaitre. Mais en 1860, on a recommencé une œuvre de destruction qu'on voudrait compléter aujourd'hui.

Et pourtant, Messieurs, nous devrions nous occuper des conséquences du traité de 1785 et avoir sous les yeux les résultats néfastes du traité de 1860. J'en parle par expérience, et je vous déclare que, même avec les tarifs de 1860, notre industrie ne peut pas vivre, et qu'il n'y a pas de commanditaires qui, sans trembler, dans des opérations industrielles. (Assentiment.)

Que les membres de la Chambre aient recours à une enquête et ils verront que ce sont nos départements industriels qui rapportent plus au Trésor que trente ou quarante départements du Midi. C'est une conséquence heureuse à noter, et au point de vue de l'équilibre de notre lourd budget. (Très bien ! très bien !)

Déjà nous avons perdu les débouchés de nos colonies. Nos ateliers de construction de machines en sont ruinés ; il y en avait dix-huit à Rouen avant les traités, il n'y en a plus qu'un seul. Notre marine a été sacrifiée ; elle disparaît, nos constructeurs de navires ont disparu. Nous sommes en train de décadence ! Ce sera de la misère si vous n'y prenez garde. (Sensation.)

J'appuie la demande d'enquête présentée par M. Ferry et Claude. (Très bien ! très bien !)

On y remarque plusieurs toiles de peintres flamands célèbres, Van Dyck, (tableaux religieux). Van Dyck (nature morte), De Vos (animaux). Il y a encore quantité d'autres tableaux de Cortez, (animaux) de Bakalowicz (sapinène) de Fonèche (marine).

Nous engageons les amateurs à venir visiter cette collection ; l'exposition ne doit durer que 15 jours.

Le détenteur de toutes ces toiles, M. Byr fait des échanges et des achats.

La Société Chorale du Sacré-Cœur, a fait célébrer, hier matin, à 10 h. 1/2, comme nous l'avions annoncé, un obit, pour les parents décédés de ses membres honoraires.

L'église était presque comble. La Grande-Fanfare avait bien voulu prêter son concours, afin de donner plus de brillant à la cérémonie.

La Société Chorale a chanté une messe solennelle à trois voix, d'une manière fort remarquable. L'ensemble et les reprises ont été bien exécutés. Le Kyrie Eleison et le Credo fort beau de composition, n'ont pas manqué d'interprètes convenables.

Nous avons entendu la Grande-Fanfare, à l'Introït et à l'Offertoire ; son exécution s'est accomplie sans faiblesses et avec beaucoup de goût. Les morceaux parfaitement bien choisis, d'une gravité recueillie et d'une majestueuse ampleur, ont produit l'impression.

La Grande-Fanfare a droit à beaucoup de louanges pour l'activité et l'énergie qu'elle déploie. Pleine d'entraînement pour toute société qui réclame le concours de son orchestre, elle est toujours sur la brèche, et le travail qu'elle s'impose, en la rendant sympathique à tous, double ses études, développe son talent et lui trace une route glorieuse dans l'histoire de nos sociétés musicales.

A chaque nouvelle audition, on remarque des progrès sérieux, plus de netteté dans les tons, plus de science dans l'exécution des phrases, plus d'aisance dans l'ensemble.

Au nom des sociétés auxquelles la Grande-Fanfare a rendu service, nous lui offrons autant de sympathies que d'éloges.

La bénédiction de la bannière de la Société de Gymnastique, aura lieu, dimanche, 27 mai, à l'église St-Martin.

Profitez de l'occasion pour donner un mot d'encouragement à la jeune et vaillante Société. Le rôle qu'elle a, à remplir au milieu des sociétés de toutes sortes que possèdent notre ville, n'est ni moins brillant, ni moins sérieux ; il est surtout très-utile. A côté des plaisirs que la Gymnastique donne, il y a les avantages sanitaires ; elle doit aussi avec le tir, concourir à la formation d'hommes, destinés à devenir de bons soldats en temps opportun. Il faut donc souhaiter qu'elle se développe et invite instamment les jeunes gens à en faire partie.

La séance d'escrime, donnée par la société Saint-Michel, dimanche, à l'Hôtel-des-Pompier, a obtenu beaucoup de succès. Malgré le mauvais temps, la salle était remplie ; les amateurs, attirés par la réputation des maîtres d'armes qui y prenaient part, étaient aussi heureux de contribuer à une bonne œuvre, puisque la recette devait servir à faciliter l'entrée d'un asile à un pauvre enfant sourd-muet.

On a commencé un peu après quatre heures, par l'escrime, où tous les concurrents se sont distingués. MM. Rassemont et Desmarché ont été très-applaudis pour leurs brillants exercices de canne. Citons aussi, MM. Sory et Vlique, pleins d'adresse pour le chausson. Les danses, très-originales, dans lesquelles s'est fait surtout remarqué M. Demev, méritaient les applaudissements dont on les a gratifiées.

Cette petite fête d'armes a duré jusqu'à sept heures passées. Elle a été intéressante sous tous rapports ; et y a été fait les passes les plus habiles, et porté les coups les plus adroits. Que M. Rassemont qui, en sa qualité de professeur d'escrime de Roubaix était l'organisateur de cette œuvre charitable, reçoivent toutes les félicitations qui lui méritent, ainsi que la société Saint-Michel, dont les membres ont rivalisé d'ardeur et d'adresse.

La Municipalité de notre ville, en mémoire et en récompense, a offert à la société Saint-Michel, une médaille de bronze, grand module, afin de remercier la généreuse société de sa bonne œuvre et d'en consacrer le souvenir.

Un obit a été célébré, hier matin, à sept heures, pour le repos de l'âme des membres décédés de la société Saint-Joseph.

La messe de Bordess a été chantée, par la société chorale, avec beaucoup d'ensemble. La jeune société fait de rapides progrès.

Il y avait beaucoup de monde.

Un trio de compères fraudeurs a fait son entrée, samedi, dans la prison municipale.

Tous trois avaient été surpris chargés de tabac belge. Ils appartiennent à trois localités différentes, un tourquennois, nommé Debayer, un watrelo-

sien, du nom de Sury, et le dernier appelé Cardinasse, de Mouscron.

Ils ont trouvé, au violon, les deux jeunes droles qui ont volé à l'église Sainte-Elisabeth.

Il y a eu lieu, dimanche, à Tourcoing, un grand tir à l'arc à la perche qui a donné les plus beaux résultats. Voici les noms des lauréats :

1er prix, 200 fr. M. Charles Dékde, Roubaix. — 2e 100 fr. M. Vroomman, Lille. — 3e 100 fr. M. Desmetre, Roubaix. — 4e 50 fr. M. Desmetre, Roubaix. — 5e 40 fr. M. Honoré Mahieu, Roubaix. — 6e 40 fr. M. Louis Salmon, Roubaix.

Le jury chargé de juger le concours préparatoire de composition musicale pour le grand prix de Rome s'est réuni, samedi, au Conservatoire de Paris. Le nombre des candidats était de quatorze. Six ont été admis à l'entrée en loges, parmi lesquels nous remarquons avec plaisir M. Broutin, l'Orchies, boursier du département, qui a obtenu le numéro quatre.

Dimanche, vers une heure, la place de Strasbourg, à Lille, a été mise en émoi par un accident de car d'incertaine gravité. M. Gardin, receveur de l'octroi, en voulant monter en voiture, a mal calculé son élan ; il est retombé sur le sol, après avoir touché le marche-pied. En tombant, il s'est fait à la tête une large blessure, d'où le sang s'échappait avec abondance. Un moment, l'alarme a été vive ; il ne faisait aucun mouvement. Transporté à la pharmacie de M. Fanyau, il y a reçu les soins les plus intelligents et les plus pressés, qui l'ont rappelé à la vie, et il a pu être reconduit à son domicile. On espère que quelques jours de repos suffiront pour le remettre sur pied.

Dans l'après-midi du 16, un incendie a éclaté à Fontain, la maison du nommé Gaston, cultivateur. La porte, ouverte par 6 0/0 fr. s'éleva à 5,000. On attribue cet incendie à un vice de cheminée.

Dans la nuit du 16 au 17, en l'absence des époux Gabele, on a pénétré dans leur habitation, fracturé un meuble et enlevé une somme de 600 fr. On espère découvrir les auteurs de ce vol.

Dans le paquebot de Folkestone arrivé vendredi soir se trouvait M. le comte d'Harcourt, ambassadeur de France en Angleterre.

M. d'Harcourt est reparti aussitôt pour Paris.

Un monsieur, coiffé d'un petit chapeau, portant veste grise et pantalon de même couleur, et à la Gazette de Cambrai, sonne hier matin à l'une des maisons si paisibles de la rue des Sœurs de Charité et demande à parler au maître da logis. La servante l'introduit dans le salon et monte aussitôt avertir son maître, qui est en train de s'écarter la barbe.

« Il s'agit sans doute d'une affaire urgente, dit M. X... ne nous fait-elle pas attendre ? » et tout en mettant la dernière main à sa toilette du matin, il s'arrête sur le palier de l'escalier. Là, il voit, par la porte du salon restée entrouverte, l'étranger promenant des regards dans les corridors, mais investigateurs par toute la chambre, sans plus de façon il se hâte alors de l'aborder.

« Monsieur, dit l'étranger, est sans doute le maître de la maison ? »

« Je suis envoyé, repris l'inconnu, par M. le ministre de l'intérieur, dans tous les départements de la France, pour offrir des lunettes à ceux dont la vue se perd ou menace de se perdre. »

A cette phrase si étrange, M. X... fixa ses regards sur son interlocuteur, et chercha à discerner à quel âge et d'homme il avait affaire, mais ne voyant dans l'expression et le ton de sa physionomie rien qui dénotât la folie, il voulut bien lui répondre :

« M. le ministre de l'intérieur vous envoie dites-vous, est-ce possible qu'il s'occupe à faire distribuer des lunettes par toute la France, lorsqu'il y a tant d'affaires importantes à débattre, tant de... »

« Eh, Monsieur, interrompit le colporteur, entendez-vous les yeux pour peu de chose ? Croyez-vous que la régénération de la vue ne soit pas une affaire capitale ? C'est précisément parce que M. J. Simon la suit, en portant qu'il n'a pas dédaigné s'en occuper, et il a fait lui-même l'essai de mes verres, et il s'en est si bien trouvé qu'il m'envoie aujourd'hui éclaircir et fortifier tous les vus. Quand on voit un clair en France, monsieur, tout ira bien. »

Il n'y avait pas à raisonner avec un homme qui était fou, gégnant ou escroc. M. X... qui lui aurait volontiers attribué ces trois qualifications, chercha à se débarrasser de son importun, et dit :

« Inutile d'ouvrir votre boîte d'échantillons, lui dit-il, en lui montrant la porte de son salon. Faites-moi le plaisir d'aller rapporter à M. J. Simon, — puisque c'est lui qui vous envoie, — ce que j'ai pas besoin de vos lunettes. »

« Mais, Monsieur, vous n'êtes pas seul ici... ? »

« Peu vous importe. »

« Vous avez des locataires que je désirerais visiter. »

« Laissez mes locataires tranquilles et sortez, s'il vous plaît. »

C'est de cette façon que M. X... congédia le marchand lunettes. Et qu'on ne s'imagine pas que ce récit a été inventé à plaisir ; il fait s'est pas tel que nous le rapportons, car nous le tenons de M. X... lui-même. La police était d'ailleurs venue à la recherche de ce singulier visiteur.

**Cour d'assises du Nord**

Audience du lundi 12 mai 1877 (Denoteur correspondant particulier)

PRÉSIDENCE DE M. HIBON, CONSEILLER AGÉ.

1er affaire. — *Incendie.*

Agé de 68 ans, François-Xavier Fossart, est né à Herzele, il était maouvrier à Quadry.

Depuis deux ans, Fossart était locataire d'une petite maisonnette appartenant aux époux Gouray. Par ses soins et négligence, il ne payait pas les termes à échéance, aussi le sieur Gouray résolut de le congédier, il l'appela même devant

le juge de paix. Fossart sortit et remit la clef à son propriétaire, mais il y avait laissé son mobilier. Sur les conseils du maire de la commune, Gouray avait fait expulser les meubles. Le 17 novembre, comme il revenait de l'église, Gouray aperçut une épaisse fumée, il ne douta pas que ce ne fut le logement de Fossart qui brûlait, il avait deviné jusque.

Seportant sur les lieux, il le rencontra et il le fit avouer ; grâce aux prompts secours, les dégâts furent peu importants. Arrêté, Fossart déclare qu'il n'avait qu'un regret, de n'avoir pas disposé de la paille de façon à brûler sagement la maison. C'est pour me venger que j'ai mis le feu à l'église ajouta-t-il, je ne le regrette pas, d'assé-jé être condamné à 20 ans.

De mauvais renseignements ont été recueillis sur le compte de l'accusé ; veuf depuis deux ans, il est bonté dissipé les ressources que lui laissait sa femme. Il a été condamné à des dates déjà lointaines, pour rébellion envers l'autorité et pour contumace.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, il est condamné à 7 ans de réclusion.

M. P. — M. Mascoux, Défenseur M. D'hooghe. La seconde affaire est jugée à huit-clos.

**Etat-Civil de Tourcoing.**

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mai. — Angèle Bonte, rue des Carrières. — Charles Frenay, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Du 21. — Joseph Seynave, rue Notre Dame. — Marie D'antier, au pont de Neuville. — Hortense Delesclaire, aux Phalémeps. — Marguerite Leclercq, au Moulin-Faout. — Eugène Siéry, au Pont-Rompu. — Elisa Harrent, rue de R. — Du 21. — Elias Delesclaire, à la Blanche-Porte. — Philomène Marel, rue des Couloirs. — Marie Debraycker, rue du Château. — Jo-épine Flipo, rue du Sentier.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le vendredi 25 mai 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur GILBERT-FRANÇOIS DELPOSSÉ, manufacturier, décédé à Roubaix, le 23 avril 1877, à l'âge de 53 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1877, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle PAULINE-LUCIENNE DUTILLEUL, décédée à Roubaix, le 18 avril 1877, à l'âge de 49 ans. — Les Dames du Conseil de l'apostolat de la prière, feront célébrer une messe le vendredi 25 mai 1877, à 7 heures 1/2, le même jour, à 8 heures, un obit par les Dames de la Confrérie de Saint-Vincent-de-Paul. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE ELISA-JOSEPH HOUTZEL, épouse de Monsieur AUGUSTE HERBERT, décédée à Roubaix (banneau du Hutin), le 22 avril 1876, dans sa 57<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien.)

**Belgique**

USAGES DU CRÉDIT. — Emerique est toujours en prison à Mazas, à Paris. L'instruction judiciaire à sa charge est entièrement terminée.

Furth, administrateur et Des Caissier de cet-e banque, mis en liberté provisoire il y a quelques semaines ont été arrêtés de nouveau, mercredi dernier.

A onze heures du soir, M. Farth et Des étaient mandés à la division de police judiciaire où deux officiers ministériels les attendaient, porteurs de l'ordonnance de prise de corps à charge des deux prévenus. Ceux-ci étant présents, furent immédiatement arrêtés et conduits en voiture à la maison d'arrêt des Peits-Garnes, où ils ont été écroués vers minuit.

Des s'était marié il y a quelques jours seulement. On croit que l'affaire de l'Union du Crédit pourra être délégué au jury de la cour d'assises du Brabant au début de la session du 3<sup>e</sup> trimestre qui s'ouvrira dans les premiers jours du mois de juillet.

En 14 monté à 3 le XV<sup>e</sup> s 4 fr. C'est à tions sont jusqu'en 1435 centim 1875 à 15 1878, les 61 fr.

Au XV<sup>e</sup> 20 et 25 l'An XVI 14 fr. 47, vendit 33 Il est b ble disette On prêtait horriblement — On a disait-on. — Eh bi ment qu'o Il faut a authentique pourtant, Marie-Ant Voilà p quelques- vir à la c Eu 1812, l en 1816, 4 1847, 40 f Le moyen XIX<sup>e</sup> siècle très mauva de 32 fr. 0 Le blé toute la t de la Balti grande qu Un éc d'après u gletter, q dépasse p millions d' près l'almi mi de pers De sort sommes, il doigt d'eu fort heur d'un seul toute inqu Ainsi u faite en l de l'Angie en terre, a pied qu'il en 18 parti sées de no tembre, p 21,009 é rent de c N'est-ce qu'un ban téréts de t chant.... t

Une coïncidence rare et funèbre signalée par un journal parisien : Hier, sont morts à Paris le marquis et la marquise de Montever. Ils ont rendu l'âme à une heure de distance. Tous deux à quelques jours près étaient âgés de 73 ans. Ils étaient mariés depuis 52 ans.

Le Journal de Bordeaux mentionne un nouveau genre de suicide. Une femme de Bordeaux, demeurant rue Rougier, répandit du pétrole sur ses robes et y mit le feu. Les flammes l'entourèrent aussitôt. On arriva en l'envolant d'un rap ; le feu fut bientôt éteint ; mais la malheureuse était dans un état épouvantable, et si on la sauve, elle sera complètement défigurée.

On fait toujours des recherches pour établir l'identité de la femme retrouvée dans la Seine, à la hauteur de Suresnes. Plusieurs personnes ont cru la reconnaître mais l'épreuve photographique est tellement confuse qu'il est difficile d'y saisir une ressemblance. L'incident de la dent plombée fait supposer que le cadavre pourrait bien être celui d'une ancienne bonne de M<sup>lle</sup> R... rentière rue de Turenne, car M<sup>lle</sup> R... se rappelle que sa bonne avait des dents magnifiques, et qu'étant sur le point de se marier, elle en avait fait plancher une ne voulant pas la faire arracher, ce qui aurait déçu à son futur. Une fois mariée elle alla s'établir à Puteaux. On a donc envoyé à Puteaux pour savoir si elle habite toujours cette localité, et l'on a appris que les nouveaux époux sont allés demeurer aux environs de Chartres, dans un village dont on ne sait pas le nom. La police va s'occuper de la découverte. L'affaire a du reste, moins de gravité qu'on ne le supposait tout d'abord, les médecins ayant déclaré qu'ils croyaient à un simple accident.

**VARIETES**

**LE PRIX DU BLE**